

BLETTERANS

Plan Local d'Urbanisme

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Document approuvé par délibération du conseil municipal le :



Version modifiée, approuvée par
délibération du conseil municipal
le .../.../2022



PREAMBULE. RECODIFICATION DU CODE DE L'URBANISME

Au regard de son avancée au moment de la recodification du code de l'urbanisme et comme le permet les textes, le présent document prend en compte l'ancienne version du code de l'urbanisme antérieure au 1er janvier 2016 (sauf mention contraire).

Une table de concordance est annexée au PLU.



Liste des emplacements réservés

N°	Nature de l'opération	Collectivité bénéficiaire	Emprise en m ²
2	Aménagement accès du chemin Rondeau	COMMUNE	217,4
3	Création d'un bouclage entre le chemin des Toupes et la rue du Rondeau	COMMUNE	289,5
4	Création espace vert à la Brèche	COMMUNE	3389,0
5	Espace vert en l'Isle	COMMUNE	673,7
6	Désenclavement zone 2AU chemin de Beaumont	COMMUNE	247,9
7	Création espace vert à la Brèche	COMMUNE	2400,0
8	Accès à la zone 2AU depuis la rue Vallière	COMMUNE	367,9
9	Conserver un accès à la parcelle 125 afin de créer un bouclage piétonnier	COMMUNE	179,2
10	Création liaison douce entre le chemin d'Andréville et le chemin des petits Prés	COMMUNE	393,3
11	Création liaison douce le long du cours d'eau de la Rondaine	COMMUNE	2034,0
13	Création d'une voirie en lien avec les orientations de l'OAP "Les Toupes"	COMMUNE	640,4

 **TOPOS**
U R B A N I S M E

www.toposweb.com
mail@toposweb.com

une société



GRUPE TOPOS INGENIERIE

